

Avis de constitution

SOCIETE « INGENIEURIE ET CONSTRUCTION COTE D'IVOIRE » en abrégé « ICCI »

Siège Abidjan, commune de Cocody, Angré 7ème tranche derrière le fast-food CHOUKOUYA +, LOT : 3856, ILOT : 312, SECTION : OW, PARCELLE : 136, 02 BP 381 ABJ 02., Lot 3856, Ilot 312

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INGENIEURIE ET CONSTRUCTION COTE D'IVOIRE » en abrégé « ICCI »

Objet :

- Reprofilage lourd ;
- Construction et rénovation d'ouvrage génie civil ;
- Pose et étude technique de buse-dalot et caniveaux ;
- Exécution de terrassement et VRD (voirie et réseaux divers) ;
- Etude technique détaillée de tous ouvrage d'art ;
- La réalisation de tous travaux de génie civil, d'adduction d'eau villageoise ;
- L'acquisition de tous terrains bâtis ou non bâtis, la transformation, l'aménagement de tous immeubles, l'édification de nouvelles constructions, soit directement ou par voie d'accord avec les constructeurs ou les entrepreneurs et par voie de conséquence, tous achats ou locations de matériaux, matériels, outillage ;
- La prise de participation dans toutes entreprises se rapportant directement ou indirectement au bâtiment et aux matériaux de constructions ;
- Conception de plans ;
- Opération immobilière, gestion immobilière et promotion immobilière ;
- Location et vente d'engins et matériel BTP ;
- Aménagement foncier ;

- Bâtiment et travaux public (BTP) ;
- Transport de personnes privés et public;
- Transport de marchandises ;
- Achat et vente de pièces détachées ;
- Import-export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, commune de Cocody, Angré 7ème tranche derrière le fast-food CHOUKOUYA +, LOT : 3856, ILOT : 312, SECTION : OW, PARCELLE : 136, 02 BP 381 ABJ 02., Lot 3856, Ilot 312

Dirigeant(s) M OUATTARA LACINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00091 du 06/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00493/GTCA/RC/2025 du 06/01/2025

